Le serment tragique

Le professeur Didier Muchois, un des plus jeunes membres de l'Académie de médecine, trouvait ce jour-là, dans son courrier, une lettre de son ami le Dr. Dalvy. Celui-ci annonçait son départ d'Antibes pour le lendemain, et sa visite dès l'arrivée. Quant à l'objet de cette visite, aucune précision, mais les quelques lignes de Dalvy trahissaient un état d'âme angoissé et semblaient une sorte d'appel éperdu.

Muchois aimait beaucoup Dalvy. Le jeune médecin, chirurgien réputé, connu par de remarquables travaux techniques, marchait vers la gloire et Muchois, son aîné de dix ans, l'y poussait de tout son pouvoir. Qu'était-il survenu dans sa vie de si soudain et de si grave ? Didier Muchois se le demandait pour la centième fois depuis la veille, lorsque son valet de chambre, à deux heures précises, annonça Pierre.

— Faites entrer, ordonna aussitôt le maître.

Et Dalvy entra, rapide, s'assurant d'un coup d'œil que Muchois était seul, puis:

— Vous avez reçu ma lettre, cher ami ?

Et Dalvy entra, rapide, s'assurant d'un coup d'œil que Muchois était seul, puis:

— Vous avez reçu ma lettre, cher ami ?

— Oui, comment allez-vous? Je suis étonné de votre brusque retour.

Et, tout en parlant, le professeur, les bras croisés, la tête inclinée en avant et un peu sur l'épaule pour mieux prêter l'oreille, fixait sur son jeune confrère un regard pénétrant et réfléchi. Dalvy, de son côté, regardait le maître d'un œil scrutateur, pour surprendre son intuition.

Mais Didier Muchois n'était pas de ceux qui se laissaient lire. Il savait dissimuler la plus profonde inquiétude derrière un masque de sérénité dont une longue pratique lui avait fait comme une seconde physionomie. Il eut quelque peine pourtant à cacher sa surprise.

Dalvy avait changé. Le gaillard robuste et harmonieux qu'était deux mois avant, le jeune chirurgien, presque aussi fier de ses muscles que de son intelligence, calme et ardent dans la bataille de la vie, heureux de ses succès et vaillamment ambitieux, semblait déséquilibré. Son œil était cavé, le teint avait pris une couleur de terre cuite délavée, le geste s'exprimait par saccades. Le ravage du mal frappait à première vue, mal physique ou moral, l'un et l'autre, peut-être.

— Voyons, rien de grave, n'est-ce pas ? fit Muchois ?

— Si, mon ami: je suis fichu.

— Hein! Pierre, que dites-vous ?

— La vérité, mon cher maître. Je suis venu ici pour cela et pour vous demander à ce sujet un grand service.

— Quel qu'il soit, Pierre, je vous suis tout acquis. Quant à être... ce que vous dites... fichu. permettez que j'en doute. En tout cas, à nous deux, que diable!

— Ah! maître, comme vous me faites du bien! J'ai eu raison de venir de n'écouter que mon estime et mon affection pour le savant et l'ami.

Le jeune chirurgien, malgré ces paroles de confiance, presque de joie, parvenait mal à se dominer. Un tic nerveux lui tirait les muscles du visage. Il passa une main agitée sur son front moite et continua:

— Surmené, me sentant fatigué, j'étais allé prendre quelque repos à Antibes. Nous ne devions rentrer que dans un mois, lorsque, il y a huit jours, j'eus une crise violente, violente et caractéristique. J'ai étudié mon cas. Il est clair: artério- sclérose compliqué d'albuminurie. Si la prochaine attaque ne m'enlève pas, c'est le ramollissement, le gâtisme inéluctable. Et cela, je ne le veux pas; je ne le veux à aucun prix, répéta Pierre Dalvy avec une sombre énergie dans la voix et dans les yeux.

Muchois leva la main en un geste doux d'homme fort et sûr de lui qui est résolu à dominer la volonté adverse. Et, tandis qu'un sourire éclairait sa lèvre rasée, il prononçait avec autorité:

— Ce n'est pas sérieux, Dauvy. Ni vous ni personne ne peut annoncer et affirmer cette récidive. Votre diagnostic même est-il exact ? J'en doute.

— Moi, pas, fit Dalvy avec une indiscutable assurance.

Le professeur haussa les épaules, mais le chirurgien reprenait:

— Vous voulez me donner le change, mon cher ami, c'est évident et compréhensible... Cependant cette tromperie est-elle bien digne de vous et de moi! Je ne suis pas un malade ,ordinaire mon cher Muchois; je sais regarder le mal en face comme s'il s'agissait d'un autre. Je suis un homme condamné, mais conscient de sa situation, et résolu à intervenir à l'heure suprême. C'est pourquoi, mon ami, j'aurais besoin de vous.

Muchois, ou pour se récuser, ou pour signifier son incompréhension eut un geste évasif.

— Vous allez me comprendre, reprit Dalvy. J'eus toujours l'orgueil de mon intelligence. Elle m'a donné les plus grandes joies de ma vie. Je sais aujourd'hui qu'elle sombrera tout d'un coup dans une nouvelle crise, et que le spectacle de ma déchéance sera offert à mes proches, à mes amis, et qu'il pourra se prolonger. C'est une chose atroce dont l'épouvante me harcèle, angoisse mes nuits, traverse mes pensées de chaque instant. Il faut que vous m'en délivriez, mon ami, et à tout prix vous me comprenez!

Non, Muchois n'était pas sûr de comprendre et son regard fouillait le regard de Pierre Dalvy pour atteindre à la source même de la pensée que celui-ci n'avait pas livrée encore. Il prononça lentement:

— Et alors ?

— Alors, ma prochaine crise — puisse-t'elle n'être pas trop proche! — doit être la dernière et la fin. Où que je sois, Muchois, vous serez appelé aussitôt, et vous viendrez, mon ami, et vous me ferez une forte piqure de morphine.

— Au risque de vous tuer.

— Pour me tuer!

Et Dalvy, amer et réfléchi, ajouta:

— Vous voyez, Muchois, que vous admettez mon diagnostic.

— Par hypothèse. Je ne vous ai ni interrogé ni examiné.

— Vous en savez assez pour vous prononcer. Le professeur Didier Muchois est de ceux qui voient loin et de loin.

— Je suis votre idée, non la mienne. Vous me demandez de vous assassiner!

— Je demande à votre amitié, à votre vieille amitié de m'épargner la tristesse inexprimable de tomber aussi bas que la brute. Quoi! mes facultés seront et demeureront abolies, mon cerveau ne sera plus qu'un chaos. Paralytique, être abject, objet de pitié ou de risée, voilà ce que vous permettriez que je sois, malgré mes supplications et mes prières, malgré l'horreur d'une telle crainte dont le spectre fait se hérisser ma chair et se cabrer tout mon moi! Non. Vous savez avec quel acharnement je travaille à mon livre sur les progrès modernes de la gynécologie. Ce sera l'œuvre de ma vie. Il faut que je la termine.

— Eh bien! terminez-la sans vous laisser hanter par des fantômes.

Cette hantise, je ne saurais l'écarter et elle détend les ressorts de mon cerveau, tandis que la seule promesse que je vous demande, Muchois, suffirait à me rendre le calme, la force, la sérénité nécessaires pour mener à bien mon œuvre.

— Vous voulez que je prenne l'engagement d'être le meurtrier d'un homme que j'aime comme je vous aime ?

— Au nom de cette affection, oui, Muchois, vous substituerez la mort rapide à l'atroce, lente et innommable agonie.

— Soit, puisque vous l'exigez.

Dalvy pénétra la restriction mentale embusquée sous cet acquiescement.

— Merci, dit-li, mais... vous le jurez.

— Jurer... je promets. Que cela vous suffise! jeta Muchois avec une certaine brusquerie.

— Non. Jurez-le sur la tête de votre femme, de vos enfants. Oh! jurez! s'écria Dalvy, dans une sorte de paroxysme, sinon, je me tue là, incontinent, sous vos yeux.

Il avait sorti un revolver de sa poche et le tenait contre sa tempe... Et l'on sentait que l'index de cet homme frénétique, aux prunelles dilatées, allait presser la gâchette.

— Je le jure! gronda Muchois sur un ton presque bourru, tant cette sorte d'avidité de la mort et la violence faite à sa résistance l'exaspéraient lui aussi.

Et il se leva en disant:

— Maintenant, Dalvy, partez, ah! partez!

— Non, pas avant de vous remercier et m'excuser de mon importunité, répliqua de jeune chirurgien, avec un étonnant sang-froid, comme si le seul acquiescement de Muchois avait suffi à lui rendre l'espoir et même la santé.

— Et maintenant, ajouta-t-il, je vais de ce pas travailler.

Bien des souffrances avaient gémi sous les yeux de Muchois et blasé, sinon durci, sa sensibilité. La douleur est l'ambiance de la vie du médecin. Celle-ci, celle de Dalvy, si héroïquement dominée et si fortement empreinte de stoïcisme, lui impo a une admiration émue. Dalvy lui tendait la main pour prendre congé. Il lui ouvrit soudain les bras. Le chirurgien s'y jeta. Les deux hommes s'étreignirent et se séparèrent sans ajouter un mot.

Presque aussitôt, Mme Dalvy entrait, accompagnée de Mme Muchois. Elle expliqua ses craintes. Son mari avait eu une crise depuis laquelle sa nervosité était extrême: brusquerie de paroles et de gestes, emportemnt hors de propos, mutisme obstiné, indifférence à toutes les tendresses, même à celles de ses enfants, puis décision soudaine du retour. N'était-il pas atteint de neurasthénie ? Le professeur Muchois trouva les mots qui dissipent l'inquiétude, et ramènent la confiance. Il promit aussi d'intervenir. Il excellait dans ce rôle. Son autorité persuasive rasséréna l'épouse alarmée.

Des mois passèrent. Les deux amis n'avaient pas eu l'occasion de se revoir. C'est le sort commun, dans cette vie compliquée de Paris, surtout dans le milieu d'hommes actifs, qui ne vont ni au Bois ni au cercle. Muchois savait seulement que Dalvy travaillait avec un acharnement dont s'inquiétaient les siens. Théâtres, dîners en ville, il refusait toutes sorties et toutes diversions. Il ne put toutefois se dérober à une invitation de son maître, le professeur Branche. Il y rencontra Muchois. Comme si l'un et l'autre eussent oublié leur dernier entretien, les deux amis s'abordèrent sans y faire allusion mais, les voyant causer, Mme Dalvy s'approcha, décidée à tout braver et dit:

—Vous voyez, docteur, comme mon mari a mauvaise mine! Défendez-lui, je vous en prie, de se surmener comme il le fait, nuit et jour.

— Votre femme a raison; il est certain... commença Muchois.

Mais le chirurgien, d'une voix tranchante:

— Inutile, mon cher ami, ma femme, en me répétant que je travaille trop, m'irrite sans me convaincre. Et même, si j'étais convaincu... Je me suis assigné une tâche, bientôt terminée, j'irai jusqu'au bout.

— Vous avez tort: vous provoquez le mal.

Le dîner était servi. C'était un de ces dîners intimes où la conversation, entre gens de culture identique, devient vite générale. Dalvy y prit part avec une chaleur exceptionnelle, les yeux brûlants, le geste fébrile, l'esprit agressif. Et soudain, comme un pantin dont le fil casse, il s'affaissa incohérent de gestes et aphone. On emporta le malade dans une chambre. Il restait muet, mais ses yeux, toujours attachés sur ceux de Muchois, des yeux extraordinaires, pleins de douleur, d'angoisse et de volonté, suppliaient et ordonnaient à la fois.

— Laissez-moi seul avec lui, commanda le professeur.

Et resté seul avec le malade, il fit la piqûre, la piqûre fatale. Le visage de Dalvy bientôt se détendit et son regard se voila de douceur. Il semblait calme, en voie de guérison, mais au milieu de la nuit il mourut.

Dans la matinée, Muchois sentit sa conscience opprimée du poids de cette mort. Il prit le parti d'aller voir son ami, le doyen de la Faculté de médecine, et de lui confesser son acte.

Le vieux maître l'écouta en silence puis, lui prenant les mains:

— Je comprends vos scrupules, mon ami. Pauvre Dalvy, c'était une intelligence, un caractère. Je pense comme vous qu'il avait raison et je le pleure avec vous. Loin donc de vous blâmer pour avoir, en un pareil cas, tenu votre parole, je vous en, félicite, mais je vous plains. Je sens de quel duel votre cœur a dû être le théâtre. Vous avez eu du courage et de la pitié. Ces vertus la comptent parmi les plus belles de notre profession. Je vous approuve, Muchois, mon ami.

Deux larmes coulèrent sur les joues du professeur Muchois.

Ne laissez pas passer une bonne occasion

LISEZ CECI AVEC SOIN

M. le Lecteur ceci est pour vous---homme ou femme---c'est pour tout le monde --- et à la portée de tout le monde

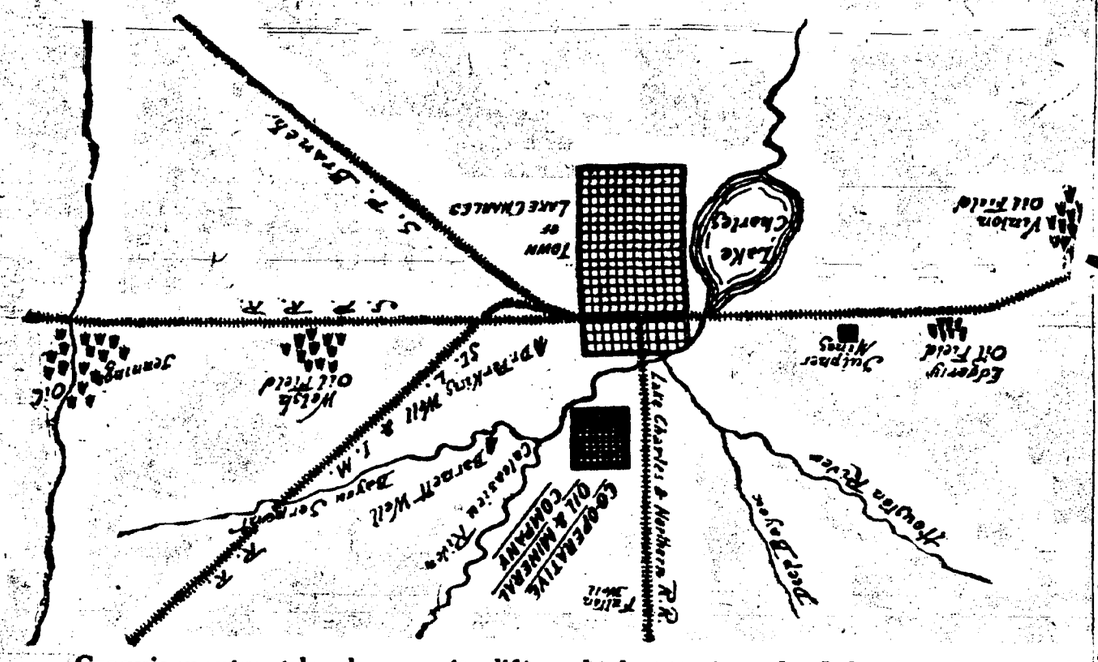

Croquis montrant le champ pétrolifère de la paroisse de Calcasieu, Lne., et le terrain appartenant à la CO-OPERATIVE OIL & MINERAL COMPANY

LORSQUE LES CHAMPS PETROLIFERES DE LA LOUISIANE COMMENCERENT A ETRE MIS EN VALEUR, les incrédules St. Thomas tournèrent en ridicule l'idée qu'il y eut du pétrole en Louisiane, mais champs après champs furent développés avec tant de rapidité que pas une parcelle du territoire sud-ouest de la Louisiane n'est considérée comme territoire douteux. Au contraire la croyance générale fondée sur les dernières recherches tend à démontrer que l'on peut trouver du pétrole partout où ont été faites d'intelligentes recherches. Nous possédons une étendue de terre située au nord du Lac Charles et désignée sur ce plan par les hachures. Nous offrons au public la chance de partager avec nous d'une manière coopérative le développement de ce terrain, et d'en retirer les bénéfices que notre expérience nous permet d'attendre de cette riche section.

Le Plan.

Ce terrain a été divisé en 1320 lots contenant chacun 1200 pieds carrés. La compagnie s'est réservée cent de ces lots pour faire faire des forages et sur ces lots un essai sera fait pour trouver le pétrole. Quelques uns de ces lots sont offerts à ceux qui désirent devenir actionnaires moyennant 20 dollars par lot, afin de pouvoir obtenir les fonds nécessaires aux expériences destinées à trouver les richesses souterraines de ces terrains. La compagnie se réserve un droit de minerais d'un huitième sur chaque lot vendu, de façon que chaque propriétaire de lot ou lots ait son terrain comme action, et que par l'entremise de la compagnie chaque titulaire de lot ou lots devienne actionnaire de tous les lots de la compagnie.

Voici une occasion qui se présente à vous d'obtenir un de ces lots à 20 dollars et de devenir actionnaire de la compagnie. Pour une COURTE PERIODE SEULEMENT nous donnerons à chaque personne qui achètera un de ces lots vingt dollars d'actions dans la compagnie, cent dollars d'actions avec cinq lots de terre et ainsi de suite. Cette offre sera valable jusqu'à ce qu'un certain nombre de lots aient été vendus. Nous voulons commencer les opérations de perforage sur ces terrains et nous faisons cette offre généreuse au public pour pouvoir nous procurer l'argent nécessaire à cet effet. VOUS N'AVEZ JAMAIS EU UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE-CI. Non seulement vous devenez actionnaire de la compagnie de pétrole mais encore propriétaire de terrains sur lesquels les améliorations s'effectuent. L'offre est retirée dès que les fonds nécessaires au creusage d'un puits auront été trouvés. Le service des recherches géologiques des Etats Unis place ce terrain dans la zone pétrolifère.

Termes et conditions.

Nous vendons ces lots 5 dollars comptant et 5 dollars par mois, DIX POUR CENT D'ESCOMPTE AU COMPTANT. Vous n'aurez peut-être jamais une occasion pareille de placer une faible somme d'argent avec de telles garanties de succès. Ce que les autres ont fait vous pouvez le faire.

Vous devez placer votre argent. Il y a plus à faire en plaçant son argent qu'en l'économisant. UN PEU D'ARGENT PLACE FERA PLUS POUR VOUS QU'UNE VIE DE TRAVAIL.

Une compagnie de pétrole paie 66 pour cent pendant dix ans et augmente.

Spécial au Times Democrat:

Crowley, La., 7 septembre. — Le président W. W. Duson de la Crowley Mineral and Oil Company prépare un autre dividende pour ses actionnaires. C'est le 55ème dividende de 10 pour cent payé par la compagnie sur le capital action de 200,000 dollars, faisant un total de 1,100,000 dollars de dividendes payés depuis juillet 1901. C'est une compagnie locale dont les gisements se trouvent dans les fameux champs pétrolifères d'Evangéline, paroisse d'Acadie. La compagnie fait également des recherches dans la Pine Prairie et dans les champs du Bayou Bouillon, où les apparences sont encourageantes.

Qu'est ce que cela signifie ? Cela signifie que l'homme qui a acheté 100 dollars d'actions il y a une dizaine d'années a reçu 660 dollars de bénéfices sur son placement, ou 66 dollars chaque année — assez pour payer quatre mois de loyer chaque année. Cela veut dire que l'homme qui a acheté 1,000 dollars d'actions de cette compagnie, il y a dix ans, a reçu 6600 dollars de dividendes et qu'il possède encore son placement.

Les espérances de la Co-operative Oil and Mineral Company sont aussi brillantes que celles de la compagnie ci-dessus quand elle a commencé ses affaires, et cette compagnie donne à ses actionnaires plus d'avantages que la précédente en les rendant propriétaires du terrain aussi bien que des actions. Nous ne vendons pas des actions — nous vendons des lots. Nous vous donnons une propriété réelle et tangible pour votre argent, et avec cela nous vous donnons des actions dans la compagnie de forage pour un montant égal à celui que vous versez pour vous rendre acquéreur des lots que vous achetez, avec une garantie que 20 pour cent du montant que vous payez pour le terrain sera dépensé en recherches pour trouver le pétrole et prouver la valeur de votre propriété.

Ne laissez pas passer cette brillante occasion.

Si vous voulez faire un placement qui soit certain, légitime et pratique; un placement qui peut vous rendre indépendant durant toute votre vie, asseyez vous MAINTENANT et retenez un de ces lots ou plusieurs si vous le pouvez, et envoyez nous votre premier paiement de 5 dollars par lot, ou tout le montant moins 10 pour cent par lot d'escompte. Ne tardez pas si vous voulez bénéficier de notre offre splendide. Cette offre ne durera que quelques jours.

Réfléchissez, 20 dollars seulement achètent un lit et vous donnent droit à quatre actions de notre compagnie, valant 20 dollars; 200 dollars achètent dix lots et vous donnent droit à quarante actions de notre capital valant 200 dollars.

Il n'y a pas un lot sur ce terrain qui ne vaudra pas moins de 1000 dollars, une fois qu'on aura trouvé le pétrole. Presque tous les jours on reçoit la nouvelle que de nouveaux puits viennent d'être découverts en Louisiane. Voici quelques unes des dernières dépêches.

UN GEYSER A EDGERLY.

La Gulf Refining Company découvre un autre puits.

Spécial au Times Democrat:

Lake Charles, Lne., 26 février. — La Pennsylvania Oil Company a découvert un nouveau puits dans le champ Edgerly. Le nouveau puits est situé dans le coin nord ouest d'une propriété de quarante acres de la Higgins Oil and Fuel Company et se trouve à une courte distance du puits Drew No. 1. On dit que l'écoulement du puits est de 1500 barils.

Découverte d'un puits jaillissant.

Spécial au Times Democrat:

Lake Charles, 26 février. — La Pennsylvania Oil Company a découvert aujourd'hui un puits jaillissant dans le champ Edgerly, avec un débit de 400 barils par jour. Le puits de la Gulf Refining Company sur le tract Weed, découvert jeudi soir, donne une moyenne de 3000 barils par jour.

DECOUVERTE D'UN BON PUITS.

Un puits dans le champ Edgerly commence à 2500 barils et augmente.

Spécial au Times Democrat:

Lake Charles, Lne., 2 mars. — Le puits Landry No. 1, sur le terrain J. W. Embry, au sud du puits Drew No. 1, dans le champ Edgerly, a commencé à produire au début de l'après midi d'aujourd'hui. Les rapports du champ signalent que le débit initial a été de 2500 barils et que la productions augmente constamment. La compagnie qui a découvert le puits est entièrement entre les mains de capitalistes locaux. Bon nombre d'habitants de la localité sont intéressés dans des champs voisins.

L'Occasion, le courage et le jugement sont les clés du succès

CERTIFICAT D'EXPERT.

Lake Charles, Lne. janvier, 1913.

Je soussigné certifie que j'ai expertisé le S. O. ¼ du N. E. ¼ de la Section 31 T. 8 S. R. 8 W., (appartenant à la Cooperative Oil and Mineral Co.) et que j'ai remarqué plusieurs dépressions et buttes que les opérateurs de camps pétrolifères prétendent être des signes irrécusables de la présence de pétrole et de souffre.

E. L. GORHAM, Voyer de la paroisse.

Envoyez ce coupon aujourd'hui
COOPERATIVE OIL & MINERAL CO.
717 Hennen Building, New Orleans, Lne.
Je remets ci-inclus ..... dollars pour .... lots, suivant votre annonce.

Nom .....

Adresse .....

Co-Operative Oil & Mineral Company

J. E. GLISSON, Président et Gérant

717 HENNEN BUILDING **NEW ORLEANS**

PLUS D'APPETIT??

Prenez alors un verre de

"DUBONNET"

Le grand tonique et apéritif français, supérieur au meilleur

COCKTAIL

Vendu dans tous les hôtels, restaurants et clubs de la Nouvelle-Orléans et aussi par tous les marchands de vin et les épiciers

Insistez sur l'original

"DUBONNET"

et évitez les contrefaçons

E. C. VILLERE CO

Distributeurs pour le Sud

CENDRES CENDRES

A vendre en n'importe quelle quantité. Spécialité de wagons complets

THOMAS M. JOHNSTON

1925 RUE ANNONCIATION

Téléphone Jackson 1445

Terrains mis à niveau. Tombereaux à louer 26oct—1 an

DOUBLE COTTAGE MODERNE, 3216-18 3220-22 RUE BIENVILLE entre les rues Rendon et Lopez, quatre chambres et bains de chaque côté. Toutes les commodités. Comptant, ou par petits paiements mensuels,

PERRIN

401 Bâtisse Perrin Tél. Main 15

BUREAU DE PLACEMENT

SYLVAIN VIDALAT

214 EXCHANGE ALLEY

Chambres garnies de premier ordre. Prix moderés.

OUVERT TOUTE LA NUIT

Consulat de France

522 rue Bourbon

Les personnes dont les noms suivent sont priées de se présenter à la chancellerie:

M. Arrebot, Natou Eugène
M. Arotcharen, Jean
M. Aubry, Roger Octave Alphonse
M. Barbier, Alexandre
M. Barthe, Jean Joseph
M. Barroul, Julien
M. Beaume, Jean Pierre Arsène
M. Berkelmans, James
M. Béjottes, Auguste
M. Boulard, André Alexandre
M. Bastanes, Jean
M. Bouillon, Guillaume
M. Brunet, Jean
M. et Mme Cartier
M. Calando, Victor
M. Coig J. Bernard
M. Cantou, Martin
M. Casamayouret, Jean Pierre
M. Chamberedon, Paul Martin
M. Duranton, François
M. Duffoure, Jean Pierre
Me. Duffour, Félicie
Me. Duffour, Alice
Mme. Veuve Duffour.
M. Escudé, Augustin
M. Fortier, Jean Cyprien
M. Faurie, Claude
M. Fort, Célestin François
M. Forte, Jean
M. Hoffmann, Léonard Emile
M. Labourdette, Laurent
M. Loison, Thomas
M. Maisonneuve, Louis Jean
M. Pouey, Maurice
M. Proal, Honoré
M. Rocca, Emani Dominique
M. Labourdette, Laurent
M. Soulagnet, Pierre

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR

JULES ANDRIEU

PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boîte 11. Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN

PAR CARRERE & CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jean Marie Laporte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la P roisse d'Orléans — No. 107,427 — D vision C — Par ERNEST A. CARRER Encanteur, le JEUDI 9 avril 1914, à mi à la Bourse des Propriétés Foncières, rue Baronne, en vertu d'un ordre d du 26 février 1914, rendu dans l'affai ci-dessus, je vendrai à l'encan la pr priété, No. 2904 rue St. Philip, entre rues Galvez et Miro, en cette ville, co sistant en un simple cottage en b couvert en ardoises et contenant chambres.

Pour plus amples renseignements mesures voir le plan à la bourse des canteurs.

CONDITIONS — Comptant; l'acquére devant assumer les taxes de ville d'Etat payables en 1914 en sus et plus du prix de l'adjudication, recev les loyers depuis la date de l'acte tarié devant Benjamin Ory, notaire, sera exécuté aux frais de l'acquére Dix pour cent de dépôt au moment l'adjudication à valoir sur la vente.

CARRERE & CARRERE, Encanteurs, 806 rue Perdido
mars—8,15,22,29avril—5,9

Par RAMSEY & DANZIGE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Sans limite ou réserve.

PROPRIETES CENTRALEMENT S UEES DANS LE PREMIER DISTRICT 120-22 Sud Claiborne

Près de la rue Canal, Maison double deux étages, contenant 8 chambre de chaque côté, améliorations modernes, etc.

126 Sud Claiborne cottage simple à de étages contenant 8 cnambres, batisse dans la cour etc.

SUD ROBERTSON, entre les rues Ca et Cleveland, lot vacant.

Succession de Frank Sharp No. 997 Cour Civile de District Division E **Jeudi 19 Mars 1914 par Ramsey et Da zIger C. A. Danziger, Encanteur, Bu reau 311 rue Carondelet.**

Il sera vendu à l'encan à la Bou des propriétés foncières 311 rue Bar ne dans le premier district de cette v en vertu et conformement à un ju ment de Cour Civile de la paroisse d' léans, le dit jugement lu et rendu Cour ouverte le 13 Février 1914 l'Honorable Geo. H. Theard, Juge de sus dite Cour division E et qui m'a adressé la propriété suivant, décrite savoir:

Premier. — Une certaine parcelle terre avec les améliorations qui trouvent et toutes les dépendances en dépendent situé dans le premier d trict de cette ville dans l'Ilet No. borné par les rues Sud Robertson, nal, Claiborne et Cleveland, laquelle te parcelle de terre commence à u distance de cent trente deux pieds c pouces de la rue du Canal et mesu vingt huit pieds plus ou moins de f à la rue Robertson sur cent vingt s pieds sept pouces et deux lignes profondeur entre lignes parallèles est borné sur la ligne courrant vers rue du Canal par une allée de c pieds trois pouces de largeur fais face à la rue Sud Robertson mitoyen à la dite parcelle de terre et autres et borné sur le côté vers la rue Cle land par la vielle bâusse construite le lot huit, étant la plus grande par du lot H decrit sur un croquis George De Aramas voyer daté du Octobre 1912, enregistré en cette affa

Second. — Un certain lot de terre a si que toutes les bâtisses et améliorations et toutes les dependances qui appartiennet situé dans le premier d trict de cette ville désigné par la let A de l'Ilet 404 borné par l'avenue Cl borne et Canal et les rues Cleveland Robertson sur un croquis et certifi de voyer daté du 15 Mars 1912 signé Walter J. Seghers, député voyer veille joint à un inventaire dans succession de Frank Sharp pris par D. Danziger, notaire le 28 février suivant lequel arpentage le dit lot terre commence à une distance de c six pieds sept opuces de la rue Cle land d'où elle mesure trente deux pi huit pouces et quatre lignes de face rue Claiborne sur la ligne la plus p che de l'avenue Cleveland de cent vi sept pieds dix pouces et cinq lignes à un première profondeur sur lai du c-té opposé le séparant du lot B cent quinze pieds, quatre pouces quatre lignes delà elle se retraissit une ligne courrant dans la direction la rue Cleveland trois pieds trois pouc et delà une seconde profondeur douze pieds six pouces et une ligne une ligne courrant sur la ligne arri qui a vingt pieds six pouces et quat lignes .Etant composé de la plus gra de partie du lot original no. sept. améliorations comprennent une ré dence simple a deux étages ayant h chambres, batisses dans, la cour connue par le numéro municipal 126 r Sud Claiborne.

Troisième. — Une certaine parcelle terre ainsi que toutes les batisses améliorations qui s'y trouvent et to tes les dépendances qui y appartienne située dans le même district et Ilet q la propriété précédenment décrite désigné par la lettre B sur le plan dessus décrit dressé par Walter J. Se hers D. V. V., suivant lequel la d propriété commence a une distance cent cinquante et un pieds six pouces cinq lignes de la rue du Canal et m sure delà trente neuf pieds quatre po ces et six lignes de face à la rue Cl borne sur une profondeur sur le cô le plus proche de la rue du Canal cent vingt sept pieds dix pouces et ci lignes et une première profondeur s la ligne du côté opposé le séparant lot A de cent quinze pieds quatre po ces et quatre lignes delà elle s'élar à angle droit sur une ligne parallèle la rue Claiborne trois pieds trois pouc et une ligne sur une ligne courrant s la ligne arrière qui a quarante et pieds six pouces et six lignes. Et composé de l'entier du lot No. Six une petite parcelle du lot original Sept. Les améliorations consistent une résidence double à deux étag contenat huit chambres, ce etaque cô bains et toutes les améliorétions m dernes batisse dans la cour etc connu sous le numéro municipal 120-1 rue Sud Claiborne.

CONDITIONS. — Un tiers ou pl comptant, le solde s'it y en a en bil ou billets de l'acheteur ou des ach teurs payable en un et deux ans apr date avec sept pour cent d'interet p an depuis la date de l'adjudication ju qu'au paiement, l'acquéreur ou les a quéreurs devant déposer dix pour ce du prix de l'adjudication au moment la vente avec les encanteurs et assum les taxes de 1914. Les actes de ver être passés devant Félix J. Dreyfou notaire aux frais de l'acheteur.

A. D. DANZIGER, EDGAR M. CAHN, fév 15-22 mars 1-8-15-19 Avocats.

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Elizabeth Trau épouse de Frank Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la P roisse d'Orléans — No. 107,354 — D vision C — Cottage simple, 8825 r Jeannette, par Louis Hufft, encanteur le JEUDI 26 mars 1914, à midi, à Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en cette ville, en ve tu et conformément à un ordre ren le 18 février 1914 par l'Hon. E. K. Ski ner, juge de la Cour Civile de Distr pour la Paroisse d'Orléans, Division dans l'affaire ci-dessus intitulée, je pr céderai à la vente à l'encan la pr priété suivante décrite à savoir:

Lot No. 6 dans le Septième Distr dans l'Ilet No. 206, borné par les ru Jeannette, Birch, Eagle, General Ogde mesurant 30 pieds de face à la r Jeannette sur 120 pieds de profondeu

CONDITIONS — Comptant, acte vente devant F. Delbel, notaire, a frais de l'acquéreur et faire un dép de dix pour cent au moment de l'adj dication. Un lot d'effets mobiliers meubles sera vendu à la même da dans le local, 8825 rue Jeannette, à 9 30 du matin.

LOUIS HUFFT, Encanteur, 308 rue Perdid
fév—22mars—1,8,15,22,29